



Avis relatif à la collecte de renseignements personnels

En vigueur à compter du : 1^{er} janvier 2020

Dernière mise à jour : Décembre 2022

Résidents de la Californie – Vos droits en matière de protection des renseignements personnels pour votre emploi actuel ou un emploi potentiel

Types de renseignements recueillis et méthode de collecte

Nous recueillons des renseignements auprès des employés et des employés potentiels (des « particuliers ») qui identifient ou décrivent, directement ou indirectement, une personne ou un ménage (des « renseignements personnels ») ou peuvent y être associés ou raisonnablement y être liés, selon la définition de la loi californienne. Les renseignements personnels de nature délicate désignent un sous-ensemble de renseignements personnels qui peuvent comprendre les identificateurs gouvernementaux de la personne, des renseignements financiers à son sujet, sa géolocalisation précise, sa race, sa religion, ses croyances philosophiques ou son adhésion à un syndicat, ses communications, sa génétique, ses données biométriques, sa santé ou son orientation sexuelle. Plus précisément, la Banque CIBC recueille les catégories suivantes de renseignements personnels et de renseignements personnels de nature délicate :

Renseignements personnels

Catégorie	Exemples
Identificateurs	Nom réel, pseudonyme, courriel, numéro de téléphone, adresse résidentielle ou d'entreprise, numéro d'employé pour l'analyse de données et des avantages sociaux
Données démographiques	Âge, état civil, sexe
Renseignements professionnels ou liés à l'emploi	Emploi actuel ou antécédents professionnels, titres professionnels et études d'une personne
Renseignements sur le bénéficiaire	Renseignements sur le bénéficiaire recueillis relativement à certains avantages sociaux, comme le régime s(k)
Activité sur Internet ou sur d'autres réseaux semblables	Historique de navigation, renseignements recueillis par les témoins
Correspondance	Dossiers relatifs à la correspondance envoyée et reçue par la Banque CIBC concernant le statut d'emploi
Géolocalisation	Pour contribuer à appuyer le site Web approprié de la Banque CIBC ou fournir des suggestions fondées sur l'emplacement physique
Renseignements audio, électroniques, visuels ou semblables	La Banque CIBC peut saisir des enregistrements audio ou visuels de conversations en milieu de travail (p. ex., conversations téléphoniques), de réunions d'affaires ou de séances de formation pour diverses raisons, comme pour faciliter la collecte de renseignements exacts, donner aux parties absentes l'accès au contenu des réunions, ou répondre aux besoins d'adaptation des lieux de travail

Renseignements personnels de nature délicate

Numéros d'identification émis par le gouvernement	Numéro de sécurité sociale ou numéro d'assurance sociale, permis de conduire, carte d'identité de l'État ou numéro de passeport d'un particulier, y compris les dates d'émission et d'expiration et l'adresse personnelle, s'il y a lieu
Renseignements financiers	Numéro de compte bancaire, numéro de carte de crédit ou de débit, vérifications des antécédents, numéro de compte d'une institution financière, renseignements bancaires, historique des opérations financières, antécédents de crédit, rapport d'évaluation du crédit, ou tout autre renseignement financier
Caractéristiques protégées	Race, origine ethnique, sexe ou orientation sexuelle, recueillis dans le contexte d'initiatives liées à l'inclusion et à la diversité, ou au besoin pour se conformer aux lois applicables
Données biométriques	Empreintes digitales pour gérer l'accès physique aux zones sécurisées

La Banque CIBC peut obtenir les catégories de renseignements personnels énumérées, directement ou indirectement :

- Directement auprès de vous. Par exemple, à partir des formulaires que vous remplissez ou des sélections d'avantages sociaux.
- Indirectement auprès de vous. Par exemple, en observant vos activités sur notre site Web.
- Auprès de partenaires d'affaires. Par exemple, nous pouvons faire appel à des tiers pour effectuer des vérifications des antécédents comme condition d'emploi ou de contrat de services; d'autres employés peuvent fournir des renseignements à votre sujet, comme des renseignements sur votre rendement ou des renseignements d'évaluation d'un gestionnaire de personnel ou d'un autre membre de la direction. Nous pouvons combiner des renseignements que nous recueillons auprès de différentes sources.

Utilisation et conservation de vos renseignements

Nous pouvons utiliser les renseignements que nous recueillons à une ou plusieurs fins commerciales, décrites ci-dessous :

- Pour créer, gérer, personnaliser et sécuriser votre paie et vos avantages sociaux avec nous.
- Pour gérer le rendement, les rapports internes et les autres processus administratifs.
- Pour défendre notre entreprise, nos biens et les autres.
- Pour gérer et protéger nos actifs et nos locaux, et assurer la santé et la sécurité des autres.
- Pour répondre aux demandes des organismes d'application de la loi, et si la loi applicable l'exige, pour respecter une ordonnance d'un tribunal ou des règlements gouvernementaux applicables.
- Comme nous vous l'avons décrit lors de la collecte de vos renseignements personnels ou si la loi le permet.

Nous n'utilisons pas ou ne divulguons pas de renseignements personnels de nature délicate, au sens des lois californiennes, pour inférer des caractéristiques ou à des fins autres que celles autorisées par la loi. Nous conservons les renseignements personnels aussi longtemps qu'il est nécessaire ou pertinent de le faire aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis. Nous conservons également les renseignements conformément à la loi.

Renseignements divulgués et destinataires

Nous communiquons plusieurs catégories de renseignements personnels à des fournisseurs de services à des fins commerciales :

- Identificateurs
- Données démographiques
- Renseignements professionnels ou reliés à l'emploi
- Renseignements sur la santé
- Renseignements sur le bénéficiaire
- Activité sur Internet ou sur d'autres réseaux semblables
- Géolocalisation
- Renseignements financiers

Par exemple, ces fournisseurs comprennent ceux qui nous aident à administrer la paie et les avantages sociaux et qui nous fournissent des outils et des technologies pour nous aider à gérer notre entreprise.

Nous divulguerons également des renseignements personnels si nous estimons que nous devons le faire pour respecter la loi ou nous protéger. Par exemple, nous pouvons communiquer des renseignements en réponse à une ordonnance d'un tribunal ou à une assignation à témoigner, ou à une demande faite par un organisme gouvernemental ou un organisme d'enquête, y compris des organismes d'application de la loi ou de réglementation américains et non américains.

Dans le contexte d'une fusion, d'une acquisition ou d'une vente ou d'un transfert de la totalité ou d'une partie de nos actifs, ou dans le contexte d'une faillite ou d'un financement, nous pouvons divulguer toutes les catégories de renseignements personnels.

Comment exercer vos droits

Vous pouvez exercer vos droits en vertu de la CCPA ou demander des renseignements supplémentaires de l'une ou l'autre des deux façons suivantes :

- Remplissez et soumettez le [formulaire sur les droits individuels de la Banque CIBC](#) (en anglais seulement)
- Appelez l'un de nos représentants au 1 800 662-7748.

Il nous sera impossible de répondre à votre demande ou de vous fournir des renseignements personnels si nous ne pouvons pas confirmer votre identité ou votre pouvoir de faire la demande et confirmer que les renseignements personnels vous concernent. Vous n'avez pas besoin d'avoir un compte avec nous pour faire une demande vérifiable.

Vos droits en matière de protection des renseignements personnels en Californie

En tant que résident de la Californie, vous disposez de certains droits à l'égard de vos renseignements personnels. Vous pouvez exercer directement ces droits ou désigner un représentant autorisé pour faire une demande en votre nom. Si vous êtes un mineur âgé de moins de 16 ans, votre parent peut faire une demande vérifiable en votre nom.

Vous ne pouvez faire une demande d'accès vérifiable que deux fois au cours d'une période de 12 mois. La demande vérifiable doit respecter certains critères :

- Contenir suffisamment d'information pour nous permettre de confirmer raisonnablement que vous êtes la personne au sujet de laquelle nous avons recueilli des renseignements personnels ou son représentant autorisé
- Fournir suffisamment de précisions pour nous permettre de comprendre et d'évaluer votre demande, et d'y répondre adéquatement

Droits d'accès à des renseignements spécifiques

Sous réserve de certaines exceptions, vous avez le droit de connaître les renseignements personnels que la Banque CIBC a recueillis à votre sujet et l'utilisation que nous faisons de vos renseignements personnels pendant la période au cours de laquelle nous les conservons à des fins professionnelles. Une fois que nous aurons reçu et confirmé votre demande vérifiable, nous vous fournirons les renseignements suivants :

- Les catégories auxquelles appartiennent les renseignements personnels que nous avons recueillis à votre sujet
- Les catégories auxquelles appartiennent les sources de renseignements personnels que nous avons consultés à votre sujet
- Les fins administratives et commerciales auxquelles nous avons recueilli ces renseignements personnels
- Les catégories des tiers auxquels nous avons communiqué ces renseignements personnels
- Les éléments d'information personnelle particuliers que nous avons recueillis à votre sujet
- Si nous avons communiqué vos renseignements personnels à des fins commerciales, nous vous fournirons une liste distincte des divulgations à des fins commerciales. Nous indiquerons les catégories de renseignements personnels reçues par chaque catégorie de destinataires.

Droits relatifs aux demandes de suppression

Vous avez le droit de nous demander de supprimer tout renseignement personnel recueilli et conservé, sauf quelques exceptions. Dès que nous recevons et confirmerons votre demande vérifiable, nous supprimerons vos renseignements personnels de nos dossiers, à moins qu'il y ait une exception.

Droits de correction

Sous réserve de certaines exceptions, vous avez également le droit de nous demander de corriger tout renseignement personnel inexact que nous avons recueilli auprès de vous et conservé. Dès que nous recevons et confirmerons votre demande vérifiable, nous corrigerons vos renseignements personnels dans nos dossiers.

Droits à la non-discrimination

Vous avez le droit de ne pas recevoir de traitement discriminatoire relativement à l'exercice de vos droits à la protection des renseignements personnels.

Aucune vente et aucun partage des droits

La Banque CIBC ne vend pas de renseignements personnels, c'est-à-dire qu'en vertu de la loi californienne, nous ne fournissons pas de renseignements personnels à un tiers pour une contrepartie financière ou autre. Nous ne vendons pas de renseignements personnels relatifs à des mineurs de moins de 16 ans. De plus, nous ne divulguons pas de renseignements personnels, c'est-à-dire qu'en vertu de la loi californienne, nous ne communiquons pas de renseignements personnels à des tiers à des fins de publicité comportementale à contexte transversal.

Questions générales

Si vous avez des questions, communiquez avec le Centre d'information Ressources humaines CIBC au 1 800 668-0918 ou avec votre représentant, Ressources humaines. Les candidats peuvent écrire à mailbox.careers-carrieres@cibc.com.

Le logo CIBC est une marque déposée de la Banque CIBC, utilisée sous licence.